

A Beaumont de Lomagne, le 24 Mars 2023



La prochaine réunion du Conseil Communautaire se tiendra le

JEUDI 30 MARS 2023 à 18h00
A la Salle des Fêtes d'ESCAZEAUX

L'ordre du jour sera le suivant :

1/ Approbation des comptes de gestion 2022 de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, du Service Public d'Assainissement Non Collectif et de l'Office de Tourisme

2/ Approbation des comptes administratifs 2022 de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, du Service Public d'Assainissement Non Collectif et de l'Office de Tourisme

3/ Affectation des résultats 2022
(Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, SPANC, OTI)

4/ Approbation de la tarification de la piscine de la base de loisirs de Beaumont de Lomagne

5/ Approbation du règlement intérieur de la piscine de la base de loisirs de Beaumont de Lomagne

6/ Approbation de la convention entre le prestataire de la base de loisirs et la CCLTG pour utilisation de la piscine

7/ Délibération autorisant le Président à signer le Contrat Accord cadre pour La fourniture et la livraison de matériaux pour la voirie

8/ Délibération autorisant le Président à mettre en vente au plus offrant le Camion MAN Année 2000 (moteur HS) sans mise à prix minimale

9/ Office de Tourisme : signature d'un bail notarié de location professionnel
CCLTG/Office de Tourisme / M.GOMEZ (location 1 rue de l'église Beaumont-de-Lomagne)

10/ Petites Villes de Demain - action 3.1 - Etude globale : « Plan de référence des aménagements urbains et des espaces publics de Beaumont-de-Lomagne et de Lavit-de-Lomagne » : validation du coût et budget prévisionnel, demandes de subventions auprès des partenaires

11/ Pôle Petite enfance : réactualisation du nouveau plan de financement prévisionnel en 3 tranches sur les exercices 2023, 2024, 2025 et demandes de subvention

12/ OPAH : Etat des participations pour engagement

13/ Questions diverses